

**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA RELANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**PLAN DE RELANCE :**  
passez à l'industrie du futur  
Jusqu'à 40% de l'investissement  
en subvention



# LES AIDES PME ET ETI EN CETTE FIN D'ANNÉE



## AIDE EN FAVEUR DES INVESTISSEMENTS DE TRANSFORMATION VERS L'INDUSTRIE DU FUTUR

### DEMANDE DE SUBVENTION

Décret n° 2020-1291 du 23 octobre 2020 relatif à l'aide en faveur des investissements de transformation vers l'industrie du futur des PME et ETI industrielles  
Arrêté du 23 octobre 2020 relatif aux modalités de gestion de l'aide en faveur des investissements de transformation vers l'industrie du futur des PME et ETI industrielles



Agence de Services  
et de Paiement

« Afin de soutenir la montée en gamme des PME et ETI industrielles par la diffusion du numérique et l'adoption des nouvelles technologies, le Gouvernement met en place une aide aux investissements de transformation vers l'industrie du futur. Le guichet est ouvert **du 27 octobre 2020 au 31 décembre 2020.** »



Avec le plan de relance,  
**passez à l'industrie  
du futur**

## AIDES EN FAVEUR DES INVESTISSEMENTS

### POUR QUI ?

Dispositif pour toutes les  
**PME et ETI** françaises

### COMMENT ?

Dépôt de dossier à l'ASP avec mention  
d'un équipement éligible

### COMBIEN ?

**40%** de l'investissement en  
subvention immédiate

### QUAND ?

Depuis le 27 Octobre jusqu'au 31/12/2020 à minima  
et jusqu'à épuisement de l'enveloppe

### QUELS ÉQUIPEMENTS ?

8 types d'équipements « Industrie du Futur » éligibles

- les équipements robotiques et cobotiques
- les équipements de fabrication additive
- les logiciels utilisés pour des opérations de conception, de fabrication, de transformation ou de maintenance
- les machines intégrées destinées au calcul intensif
- les **capteurs physiques** collectant des données sur le site de production de l'entreprise, sa chaîne de production ou sur son système transitique
- les machines de production à commande programmable ou numérique
- les équipements de réalité augmentée et de réalité virtuelle utilisés pour des opérations de conception, de fabrication, de transformation ou de maintenance
- les logiciels ou équipements dont l'usage recourt, en tout ou partie, à de l'intelligence artificielle et utilisés pour des opérations de conception, de fabrication ou de transformation ainsi que pour toutes opérations de maintenance et d'optimisation de la production



## 3 RÉGIMES D'AIDES MOBILISABLES

JUSQU'AU 31/12/20 à minima

### 1. DE MINIMIS

- Enveloppe maxi 200 000€ de subvention
- Glissant sur 3 ans suivant autres aides « De Minimis »

**40%**

### 2. AIDE COVID

- Enveloppe maxi 800 000€ de subvention
- Eligible suivant critère «Aide européenne Aide européenne Covid »

**40%**

### 3. RÉGIME D'AIDE PME (40453)

- Aide sans plafond
- Disponible pour toute PME

**10 À 20%**

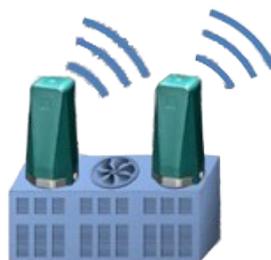
## QUEL PÉRIMÈTRE D'INVESTISSEMENT

### L'assiette de dépenses éligibles comporte le prix :

- du bien
- des accessoires
- des frais d'intégration
- des frais mise en service & programmation
- des frais d'Accompagnement

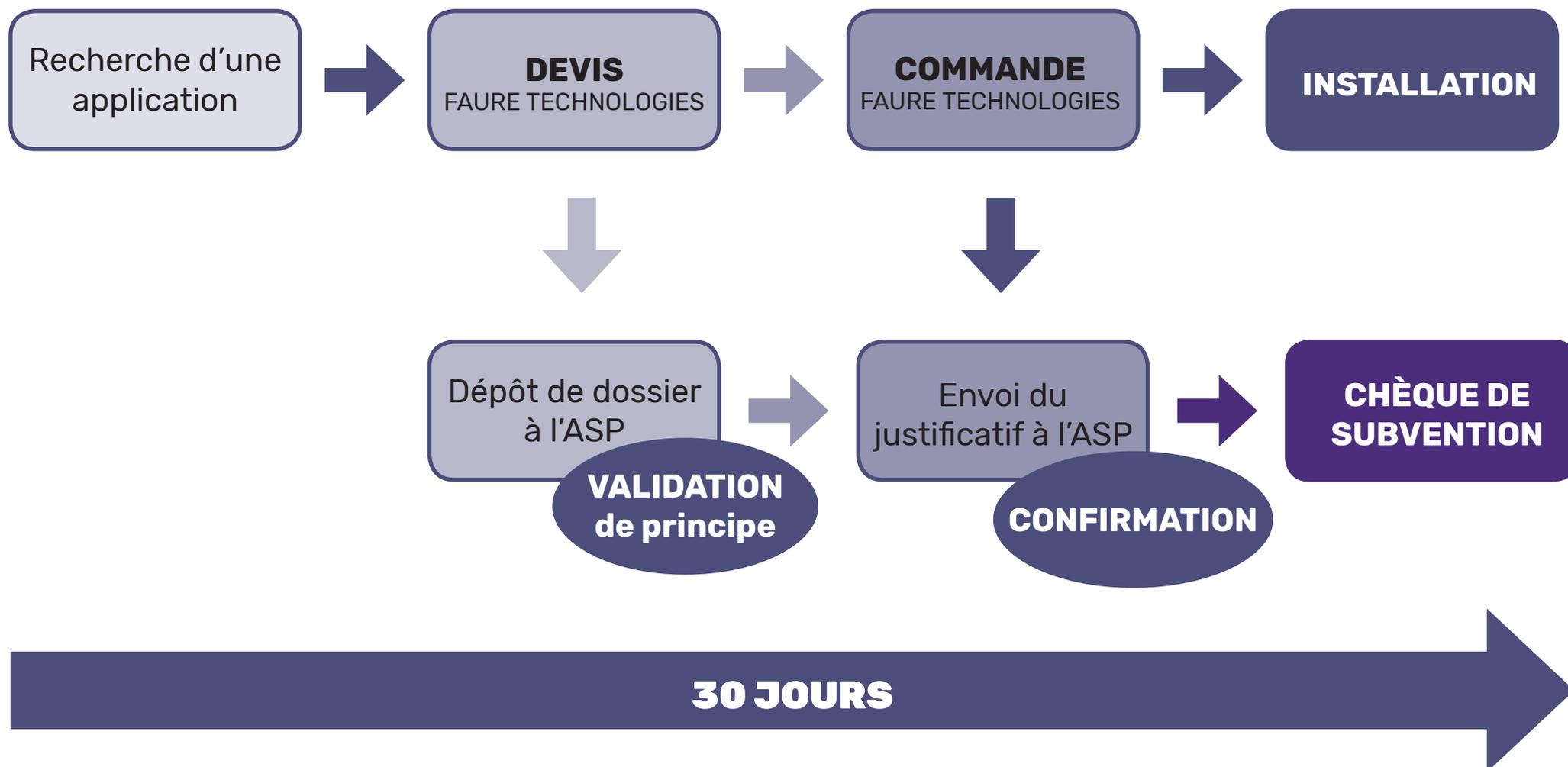


*En revanche, les frais de type transport, de maintenance ou d'études préalables ne sont pas éligibles.*



## PROCÉDURE DE CANDIDATURE

**40 MILLIONS D'EUROS ALLOUÉS**  
**"PREMIER ARRIVÉ, PREMIER SERVI"**



# LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

## Les pièces à fournir pour constituer le dossier

- Une attestation de régularité fiscale et sociale délivrée en ligne par les organismes et administrations compétentes (Urssaf et Impôts), datant de moins de 1 mois à la date de la demande.
- Une copie de la carte nationale d'identité, du passeport ou du titre de séjour en cours de validité du représentant légal du demandeur (sauf pour une entreprise cotée).
- Un K-BIS à jour.
- En cas d'empêchement du représentant légal à signer la demande de subvention, celui-ci doit fournir un justificatif de délégation de signature attestant de la qualité de la personne à représenter l'entreprise et à signer la demande.
- Les pièces justificatives du montant prévisionnel du (des) bien(s) : devis non signés, projet de contrat de crédit-bail, etc.
- Une attestation des aides de minimis (disponible en ligne sur le site de l'ASP).
- Une déclaration des aides placées sous le régime SA. 56985, si votre entreprise est concernée (disponible en ligne sur le site de l'ASP).



AIDE EN FAVEUR DES INVESTISSEMENTS  
DE TRANSFORMATION  
VERS L'INDUSTRIE DU FUTUR



### DEMANDE DE SUBVENTION

Décret n° 2020-1291 du 23 octobre 2020 relatif à l'aide en faveur des investissements de transformation vers l'industrie du futur des PME et ETI industrielles  
Arrêté du 23 octobre 2020 relatif aux modalités de gestion de l'aide en faveur des investissements de transformation vers l'industrie du futur des PME et ETI industrielles

*Avant de compléter le formulaire, il est recommandé de consulter la notice d'information*

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
N° SIRET* : <input type="text"/>	Forme juridique* : <input type="text"/>
Dénomination sociale* : <input type="text"/>	
Code NAF* : <input type="text"/>	Filière industrielle du CNI* : <input type="text"/>
✉* : <input type="text"/>	
<small>Ce courriel sera systématiquement utilisé pour les échanges entre l'entreprise et l'ASP.</small>	

ADRESSE DU SIÈGE DE L'ENTREPRISE	
Numéro : <input type="text"/>	Libellé de la voie* : <input type="text"/>
Complément d'adresse : <input type="text"/>	
Code postal* : <input type="text"/>	Commune* : <input type="text"/>

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES DE L'ENTREPRISE	
Effectif au dernier exercice clos* : <input type="text"/>	
Chiffre d'affaires au dernier exercice clos* : <input type="text"/>	Date du dernier exercice clos* : <input type="text"/>
OU	
Total de bilan au dernier exercice clos* : <input type="text"/>	

INFORMATIONS CONCERNANT LE REPRESENTANT LÉGAL DE L'ENTREPRISE OU LE MANDATAIRE SIGNATAIRE DE LA PRÉSENTE DEMANDE	
Nom* : <input type="text"/>	Prénom* : <input type="text"/>
Fonction* : <input type="text"/>	
☎* : <input type="text"/>	✉* : <input type="text"/>

\* = champ obligatoire : en l'absence de ces informations, votre demande ne pourra être traitée

***Toutes les infos sur le plan de relance :***

***<https://www.asp-public.fr/aide-en-faveur-des-investissements-de-transformation-vers-lindustrie-du-futur>***

Nos équipes vous accompagnent dans le choix de vos produits 4.0

- ➔ Cobots et accessoires
- ➔ AVG
- ➔ Capteurs intelligents

**Avignon**

Tél. 04 32 75 11 74  
[avignon@faure-technologies.com](mailto:avignon@faure-technologies.com)

**Chambéry**

Tél. 04 79 60 69 70  
[chambery@faure-technologies.com](mailto:chambery@faure-technologies.com)

**Grenoble**

Tél. 04 76 53 36 36  
[grenoble@faure-technologies.com](mailto:grenoble@faure-technologies.com)

**Lyon**

Tél. 04 78 70 01 05  
[lyon@faure-technologies.com](mailto:lyon@faure-technologies.com)

**Marseille**

Tél. 04 42 02 64 64  
[marseille@faure-technologies.com](mailto:marseille@faure-technologies.com)

**Valence**

Tél. 04 75 75 99 00  
[valence@faure-technologies.com](mailto:valence@faure-technologies.com)